

# 2025 : Une Nouvelle Organisation pour la Collecte des Déchets

La mise en place de la **redevance incitative** et plus récemment, **l'extension des consignes de tri**, ont engendré une **baisse des tonnages d'ordures ménagères** et une **augmentation des volumes de déchets recyclables**.

Par conséquent, les élus du syndicat ont été amenés à prendre une décision face à la situation. L'objectif est donc de réduire **la fréquence de collecte** des **ordures ménagères**, en réalisant à partir du **6 janvier 2025, une collecte du bac vert tous les 15 jours, comme c'est déjà le cas avec le bac jaune**.

Vous retrouverez votre futur calendrier à partir de **début décembre** sur notre **site internet**.

Afin de se préparer au changement, voici **un exemple du rythme à adopter** :

*Si votre jour de collecte est le jeudi, votre bac vert sera vidé le jeudi de la semaine **N**, tandis que votre bac jaune le sera que le jeudi suivant, de la semaine **N+1**.*

Bien entendu, cela se **poursuivra** sur le reste de l'année. Comme à son habitude, le SMICTOM a pris en compte les **jours fériés** et les **exceptions** selon les communes, les plannings seront donc **adaptés**.